

Chers parents,

Les factures du 1<sup>er</sup> trimestre 2023-2024 sont en ligne sur le site du CPF et sur le lien « [espace familles](#) ». A compter de cette rentrée scolaire, nous revenons à un fonctionnement normal pour l'encaissement des frais de scolarité. Ceux-ci sont à effectuer **aux guichets des agences de la BLF** aux dates suivantes : du 22/09/2023 au 03/10/2023, de 8h à 13h.

Vous aurez besoin de votre numéro de famille CPF, mentionné sur votre facture.

Je vous remercie de bien vouloir vous conformer à ce calendrier de paiement.

Bien cordialement,  
Le DAF